

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un But- Une Fois

**Ministère de la Formation Professionnelle,
de l'Apprentissage et de l'Artisanat**



**Projet Annuel de Performance du
Programme Développement des offres de
Formation professionnelle et technique**



Dakar Décembre 2015

I. PRESENTATION SPTRATEGIQUE DU PROGRAMME DEVELOPPEMENT DES OFFRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE.

Le programme « Développement des offres de Formation professionnelle et technique » a pour objectif de promouvoir et d'orienter la formation professionnelle vers les besoins du marché du travail et aussi d'appuyer l'insertion des formés dans la vie économique. Ce programme vise principalement la création de conditions favorables à l'accroissement et à la diversification des offres de FPT, à l'amélioration de la qualité de la gouvernance partenariale et à la mise à niveau des équipements à travers les options suivantes :

- la **rationalisation de la carte de la FPT** en articulation avec les besoins du marché du travail et les potentialités des différents pôles de développement économique du pays tout en corrigeant les disparités ;
- **l'amélioration continue de la qualité** avec la mise en œuvre de la réforme de **l'Approche par compétences (APC)** ;
- l'intégration de **l'apprentissage rénové** dans le système de formation professionnelle et technique par une formation des maîtres d'atelier et par la mise en place de dispositifs de formation par apprentissage ;
- le développement de la **gouvernance partenariale** avec un mode de gestion et de pilotage axés sur le principe de l'autonomie des établissements, la mise en place des organes de gouvernance (conseil d'administration et conseil d'établissement) et l'implication des acteurs du secteur économique dans la gouvernance et la gestion.
- le renforcement et l'harmonisation du dispositif national d'appui à l'insertion

I.1. Enjeux pluriannuels attachés au ministère

Les objectifs stratégiques du MFPAA sont :

- promouvoir la formation professionnelle et technique orientée vers le marché de l'emploi ;
- déployer l'apprentissage rénové dans le territoire national ;
- développer la gouvernance partenariale avec un renforcement du partenariat public/privé ;
- améliorer la compétitivité des produits artisanaux à travers la modernisation des circuits de production et de commercialisation.

Ainsi, le programme développement des offres de formation contribue à l'atteinte des six (6) objectifs majeurs suivants :

- orienter à l'horizon **2025 de 30%** des sortants du cycle fondamental vers la FPT.
- adapter l'offre à la demande de formation ;
- diversifier l'offre avec l'intégration d'autres espaces de formation ;
- généraliser la réforme des curricula de formation selon l'approche par compétence ;
- renforcer la qualification des formateurs et mettre en place un dispositif d'assurance qualité de la formation technique et professionnelle impliquant les chambres de métiers et les organisations professionnelles des entreprises ;
- et appuyer l'insertion des formés dans la vie économique ;

A titre de rappel, les priorités retenues pour 2016 pour ce programme sont :

- renforcer les dispositifs de réponse aux besoins de formation des populations ;
- développer les compétences des formateurs et les outils pédagogiques en APC ;
- et appuyer l'insertion des formés dans la vie économique ;

Cependant, afin de pouvoir contribuer à ces objectifs et priorités, le programme fait face à deux (2) enjeux majeurs liés à l'accroissement des moyens financiers et à la livraison des constructions dans les délais.

I.2. Politique publique financée par le programme et plan d'actions

Dans sa phase de mise en œuvre, le programme « développement des offres de formation professionnelle et technique » doit financer les politiques ci-après :

- la réforme des curricula ;
- l'élargissement de l'accès par la création de lycées professionnels ;
- le déploiement de l'apprentissage rénové ;
- l'appui à l'insertion ;
- l'autonomisation des établissements de formation professionnelle et technique ;
- la mise à niveau des équipements des établissements de formation de formation professionnelle et technique ;
- et la formation continue.

I.3. Réformes mises en œuvre au sein du programme et incidence sur l'évolution des crédits

Plusieurs réformes enclenchées au niveau du ministère ont une incidence sur l'évolution des crédits, principalement sur le budget d'investissement avec l'accroissement des contreparties et sur les biens et services avec le recrutement de personnel enseignant et l'allocation de budget de fonctionnement aux établissements de Formation Professionnelle et technique. Il s'agit de :

- l'élargissement de la carte de formation professionnelle par la construction des lycées professionnels de Sandiara et de Fatick et de centres sectoriels à Diamniadio et à Diama ;
- la mise en place de clusters de formation professionnelle ;
- la mise en place d'un fonds de financement ;
- la mise en place de certificats de spécialité ;
- la mise en place de projets de formation et d'insertion(PFI) ;
- la mise en place de la fonction transit ;
- l'autonomisation des établissements de formation professionnelle et technique ;
- et la réforme des curricula.

I.4. Présentation des actions et projets constitutifs du programme, (incluant des mentions sur les services/ opérateurs et entités chargés de la mise en œuvre)

Le tableau ci dessous présente les éléments structurants du programme notamment les actions déclinées en activités ainsi la cartographie des structures impliquées dans la mise en œuvre du programme.

insérer tab

Les projets constitutifs du programme sont présentés dans le Tableau ci-après

Projets	Sources de financement	Zones d'intervention	Types d'intervention/Activités	Structures chargées de la mise en œuvre
Action : Formation initiale professionnelle et technique				
Sen 028	Luxdev	St-Louis, Louga, Matam, Diourbel, Kaolack, Fatick, Kaffrine	Appui à la mise en œuvre de la réforme de la FPT	DFPT, DECPC
FPEC	Banque mondiale/AFD	Niveau national	Mise à niveau des lycées techniques, développement de clusters, mise en place d'un Fonds de financement de la FPT et des certificats de spécialités	DFPT, DECPC, ONFP
APEFE	Belgique	Niveau national	Appui aux écoles de formation de formateurs dans l'implantation de programme selon l'APC	DFPT, DECPC
PQRH2	AFD	Niveau national	Construction et équipement de centres sectoriels de formation professionnelle en réponses aux besoins des secteurs prioritaires de l'économie	USCP
Essor/ESP	Coopération Canadienne	Niveau national	Renforcement des capacités des ressources humaines dans les secteurs des Mines, de l'Agriculture et du renforcement en équipement	DAGE
PAPEJF	Banque Africaine de Développement	Thiès, Casamance naturelle, Fatick, Kaolack, Dakar Banlieue		
Action : Formation continue professionnelle				
FPEC	Banque mondiale/AFD	Niveau national	Mise à niveau des lycées techniques, développement de clusters, mise en place d'un Fonds de financement de la FPT et des certificats de spécialités	Fonds
Sen 028	Luxdev	St-Louis, Louga, Matam, Diourbel, Kaolack, Fatick, Kaffrine	Appui à la mise en œuvre de la réforme de la FPT	ONFP
Action : Apprentissage rénové				
FPEC	Banque mondiale/AFD	Niveau national	Mise à niveau des lycées techniques, développement de clusters, mise en place d'un Fonds de financement de la FPT et des certificats de spécialités	DA
Sen 028	Luxdev	St-Louis, Louga, Matam, Diourbel, Kaolack, Fatick, Kaffrine	Appui à la mise en œuvre de la réforme de la FPT	DA
PADIA	Coopération Canadienne	Régions de Thiès, Kaolack, Diourbel et Fatick	Formation par apprentissage et insertion de 1200 jeunes	DA
Action : Appui à l'insertion				
Sen 028	Luxdev	St-Louis, Louga, Matam, Diourbel, Kaolack, Fatick, Kaffrine	Appui à la mise en œuvre de la réforme de la FPT	DFPT

II. PRESENTATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DU PROGRAMME

II.1. Objectifs et indicateurs du programme

Le tableau ci-après rappelle les objectifs et indicateurs du Programme

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2016
1. Améliorer l'accès à la formation professionnelle et technique	Nombre d'apprenants issus du cycle fondamental (par sexe, niveau et filière), inscrits dans le système de FPT	12,30%
	Flux de nouveaux apprenants issus de l'apprentissage traditionnel enrôlés dans le dispositif de Formation professionnelle	10000
	Effectif de travailleurs bénéficiaires de la formation continue	22 000
2. Améliorer la qualité des enseignements /apprentissage	Nombre de formateurs ayant un diplôme pédagogique	48%
	Nombre d'apprenant ayant réussi aux examens professionnels et techniques	63,0%
	Nombre de jeunes sortants accompagnés dans le parcours d'insertion	35%
3. Améliorer la gestion des ressources financières	Nombre d'établissements ayant un Conseil d'Administration (CA) ou un Conseil d'Etablissement (CE)	80%
	Nombre d'établissements signataires d'un contrat de performance	50,0%

Sources : DPPD 2016-2018

II.2. Présentation de chaque objectif et de chacun des indicateurs rattachés à l'objectif et des résultats attendus avec une justification des cibles.

Action 1 : Formation initiale professionnelle et technique (DFPT, DECPC)

Action 2 : Formation continue professionnelle (Fonds de financement de la formation professionnelle et technique et ONFP)

Action 3 : Apprentissage rénové (DA, ANAMO)

Action 4 : Appui à l'insertion (DFPT)

Action 1 : Formation initiale professionnelle et technique

Objectif 1 du Programme : Améliorer l'accès à la formation professionnelle et technique en adéquation avec les besoins socioéconomique du pays

Objectif 1.1 : doter le système de la FPT de structures de formation professionnelle et technique en nombre suffisants

Indicateur	Unité	Prévision 2014	Réalisation 2014	Prévisions				Modes de calcul	Sources données
				2015	2016	2017	2018		
Nombre d'infrastructures neuves réalisés	Infrastructure	06	0	09	12	?	?	Décompte	DFPT
Nombre d'infrastructures réhabilités	Infrastructure	10	10	0	?	?	?	Décompte	DFPT
Objectif 1.2 : renforcer les équipements au niveau des établissements de formation professionnelle et technique									
Nombre de structures de formation professionnelle et technique ayant reçu de l'équipement	Structures FPT	?	26	?	?	?	?	Décompte	DFPT

Source de données :

Constat et analyse des résultats par rapport aux cibles

Objectif 2 du Programme : Améliorer la qualité des enseignements /apprentissage

Objectif 2.1 : augmenter le taux de réussite aux examens professionnels et technique

Indicateur	Unité	Prévision 2014	Réalisation 2014	Prévisions				Modes de calcul	Sources de données
				2015	2016	2017	2018		
nombre de contractuels ayant reçu une formation diplômante	Contractuels	?	?	?	?	?	?	Décompte	DRH
Nombre jeunes scolarisés ayant obtenu un certificat de spécialité (CS)	CS	0	0	150	2 250	4 800	7 500	Décompte	DA
Flux de nouveaux diplômés d'Etat du système de la FPT	nouveaux diplômés d'Etat	7000	6531	7500	8350	10200	12050	Décompte	CEP
Objectif 2.2 : Implanter des programmes selon l'APC									
% de programmes écrits ou révisés selon l'APC effectivement implantés	Programmes	35%	35%	50%	55%	60%	65%	Nb programmes implantés X 100/Nb total programmes écrits ou révisé	DFPT

 **Constat et analyse des résultats par rapport aux cibles**

Action 2 : Formation continue professionnelle

Objectif 1 du Programme : Améliorer l'accès à la formation professionnelle et technique en adéquation avec les besoins socioéconomique du pays

Objectif 1.1 : Augmenter le nombre de bénéficiaires de la formation continue

Indicateur	Unité	Prévision 2014	Réalisation 2014	Prévisions				Modes calcul	Sources données
				2015	2016	2017	2018		
Effectif de travailleurs bénéficiaires de la formation continue	Travailleurs	12000	12088	20000	22000	24000	26000	Nb de demande de formation /Nb de travailleurs formés	FFFPT
Objectif 1.2 : Délivrer des titres de qualification aux formé									
Nombre de formés ayant obtenu un titre de qualification	formés	10 000	8033	10 000	???	???	???	Décompte	ONFP

Source de données :

Constat et analyse des résultats par rapport aux cibles

Action 3 : Apprentissage renouvelé

Objectif 1 du Programme : Améliorer l'accès à la formation professionnelle et technique en adéquation avec les besoins socioéconomique du pays

Objectif 1.1 : Généraliser l'Apprentissage renouvelé dans tout le territoire national

Indicateur	Unité	Prévision 2014	Réalisation 2014	Prévisions				Modes calcul	Sources données
				2015	2016	2017	2018		
Flux de nouveaux apprenants enrôlés dans le dispositif de l'apprentissage renouvelé	Apprenants	10000	7376	10 000	10 000	10 000	10 000	Décompte	DA

Objectif 2 du Programme : Améliorer la qualité des enseignements /apprentissage

Objectif 2.1 : Augmenter le nombre d'apprenants certifié par la VAE

Indicateur	Unité	Prévision 2014	Réalisation 2014	Prévisions				Modes calcul	Sources données
				2015	2016	2017	2018		
Nombre d'apprenants certifié par la VAE	Apprenants	457	142	800	240	12 260	15 258	Décompte	DA
Nombre d'ateliers équipés		00	00	100	100	100	100	Décompte	DA

Source de données :

Constat et analyse des résultats par rapport aux cibles.

En 2014 avec le projet PAO sfp, sur 457 apprenants prévus pour la certification seuls 277 étaient présents et 142 apprenants sur cet effectif ont eu leur CAP. Ce faible taux de participation s'explique du fait que la durée entre la fin de la formation et l'organisation des examens était longue, (causes principales mariage, auto insertion, voyage).

Pour 2015 le processus de certification est en cours 300 apprenants du PALAM et 500 autres du PADIA seront certifiés avant fin décembre.

Pour 2016 : 240 jeunes seront certifiés dans le cadre du projet certificat de spécialité

Pour 2017 : 1760 jeunes seront certifiés dans le cadre du CS, 10 000 dans le cadre du déploiement et 500 jeunes dans le cadre du PADIA

Pour 2018 : 10000 apprenants seront certifiés dans le cadre du déploiement et 4320 autres dans le cadre du CS, 938 apprenants du projet SEN 028

NB : Il faut noter que seuls les projets expérimentés ont certifiés leurs cibles avec l'appui des PTF car la DA n'a pas les moyens pour financer les sessions de certification

Action 4 : Appui à l'insertion

Objectif 1 du Programme : Améliorer l'accès à la formation professionnelle et technique en adéquation avec les besoins socioéconomique du pays									
Objectif 1.1 : Accompagner les apprenants vers l'insertion									
Indicateur	Unité	Prévision 2014	Réalisation 2014	Prévisions				Modes calcul	Sources données
				2015	2016	2017	2018		
Pourcentage d'apprenants accompagnés vers l'insertion	Apprenants accompagnés vers l'insertion	31%	31%	32%	35%	38%	40%	Décompte	DFPT

Source de données :

Constat et analyse des résultats par rapport aux cibles

Sur les 2 202 (2080 du PALAM et 122 du projet SEN 024) apprenants prévus dans l'accompagnement à l'insertion les 1933 sont formés en Germe I et sont organisés en GIE